



ACADÉMIE DE LILLE

Liberté
Égalité
Fraternité

Inspection pédagogique régionale

Division Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par :
Mme HERBET Isabelle
Mme MARSZAL Patricia
IA-IPR
Tél : 03 20 15 67 20

144 rue de Bavay
59000 Lille

Lille, le 1er septembre 2021

à
Mesdames et Messieurs
les professeurs d'Arts Plastiques

S/c de Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement

OBJET : Lettre de rentrée année scolaire 2021-2022

Chères et chers collègues,

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée scolaire dans un contexte sanitaire qui demeure fragile.

Nous avons gardé la même couverture territoriale : Patricia MARSZAL prend en charge celle des bassins 3, 5, 6, 11, 12, 13 et 14 de l'académie tandis qu'Isabelle HERBET celle des bassins 1, 2, 4, 7, 8, 9 et 10. Le pilotage pédagogique est assuré collégialement, aussi nous vous prions d'adresser tout courrier à nos deux adresses :

isabelle.herbet1@ac-lille.fr

patricia.marszal@ac-lille.fr

Nous félicitons les professeurs stagiaires nommés dans l'académie de Lille et remercions les professeurs tuteurs de leur générosité contribuant à faire entrer leurs collègues dans le métier.

L'oral et l'évaluation restent les axes prioritaires de l'académie. Ils sont déclinés en arts plastiques au travers des formations : celles destinées aux formateurs comme celles des professeurs de collège. Au lycée, la mise en œuvre de pratiques évaluatives des compétences est renforcée et fera l'objet de journées de formation très prochainement.

Au collège

Poursuivant les formations autour de la mise en œuvre des nouveaux programmes, nous espérons pouvoir vous rencontrer en présentiel lors de nos traditionnels rassemblements de bassin. La réflexion sur l'évaluation par compétences des acquis des élèves au collège se poursuit. A cet égard, nous disposons désormais d'un large panel de ressources relayées sur le site disciplinaire académique ainsi que sur le site national des arts plastiques. Nous vous invitons à une consultation régulière des textes disponibles qui constituent des repères utiles pour penser et mettre en œuvre l'enseignement de notre discipline au cycle 3 comme au cycle 4.

Des préconisations sur les outils permettant de mettre en œuvre la continuité pédagogique sont disponibles sur le site académique disciplinaire des arts plastiques. De nombreux professeurs y ont versé des propositions pédagogiques simples et accessibles aux élèves dans un mode distanciel.

Le Parcours d'Education Artistique et Culturelle est l'un des quatre parcours du collégien. Ces derniers mois n'ont pas toujours permis de le nourrir par des sorties culturelles et artistiques. Il s'appuie d'abord sur les enseignements artistiques obligatoires au collège et peut inclure l'enseignement de l'Histoire des arts. Dans une académie riche en structures culturelles, les offres de rencontre avec l'œuvre d'art sont nombreuses. Nous vous invitons à vous en saisir. La DAAC et la coordinatrice aux arts visuels Isabelle Lesage, épaulée par Ysabelle Wetzel, représentent un contact précieux pour connaître les dispositifs culturels territoriaux: isabelle2.lesage@ac-lille.fr. Vous pouvez également bénéficier d'une formation à publics désignés si vous souhaitez obtenir des informations sur le dispositif EROA. Le dispositif « Des élèves à l'Œuvre » permet, quant à

lui, d'emprunter des œuvres du FRAC Grand Large Hauts de France.

Par ailleurs, le Plan de Formation Académique vous est ouvert jusqu'au 9 septembre. Nous poursuivons l'invitation aux musées grâce au soutien de la FRAM, de la DRAC, et de Canopé. Ce dispositif permet de découvrir trois musées de la région autour d'une thématique commune. Vous pouvez vous y inscrire sur le site de Canopé Lille. Vous disposez par ailleurs de contacts auprès de nombreux musées, centres d'art, CAUE, FRAC, Institut pour la Photographie. Ce dernier fermé pour travaux poursuit ses activités hors les murs, via les professeurs missionnés en arts visuels dont la liste est disponible sur le site de la DAAC. N'hésitez pas à prendre contact avec eux pour accéder aux dossiers pédagogiques ainsi qu'aux invitations présentant les expositions.

Nous invitons les professeurs contractuels à se rapprocher de la DAFOP pour bénéficier d'une formation aux concours internes de recrutement de professeurs d'arts plastiques ainsi que les enseignants désireux de préparer l'agrégation interne. Nous rappelons que ces préparations sont soumises à un nombre minimum d'inscrits à la formation.

Au lycée

Les professeurs bénéficieront d'une formation à public désigné afin de poursuivre la réflexion sur l'évaluation et les programmes. Dès à présent, nous vous invitons à prendre connaissance de la note de service du 28 juillet 2021 pourtant sur les nouvelles modalités d'évaluation des candidats au baccalauréat général :

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>

Comme pour le collège, l'oral est à réfléchir dans toutes ses dimensions formatives et certificatives.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée ainsi qu'une année riche et épanouissante au service des élèves.

Avec toute notre considération,

Isabelle Herbet et Patricia Marszal
